



Part d'emplois verts et verdissants stable entre 2011 et 2016

La Bourgogne-Franche-Comté compte 169 800 emplois verts ou verdissants en 2016. Les 5 500 emplois verts relèvent principalement des secteurs d'activité liés à la production et à l'assainissement de l'eau et au traitement des déchets. Ils participent directement à la réduction des impacts sur l'environnement. Les 164 300 emplois verdissants contribuent à l'amélioration de l'environnement dans les secteurs classiques que sont la construction, les transports, l'administration et l'industrie. Entre 2011 et 2016, malgré une conjoncture difficile après la crise de 2008 et une baisse des emplois, la part de ces emplois verts et verdissants est restée stable dans l'emploi régional comme en France. Le Jura est le département où ils sont les plus présents.

Florent Ovieve, Odile Thirion (Insee)

Maîtriser les consommations énergétiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver la ressource en eau, réduire et recycler les déchets et matériaux en favorisant le développement d'une économie circulaire sont autant d'enjeux environnementaux dictés par le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (Sraddet) de Bourgogne-Franche-Comté, adopté en juin 2020.

Dans ce contexte, il est important d'identifier et mesurer l'évolution de ces métiers dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à la protection de l'environnement ou à la gestion des ressources naturelles (eau, air, sol, déchets, y compris la récupération).

Les métiers verts représentent 0,5 % de l'emploi total

En 2016, comme en France métropolitaine, 0,5 % des actifs occupés de Bourgogne-Franche-Comté exercent un métier vert, dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à la préservation et l'amélioration de l'environnement (*encadré*).

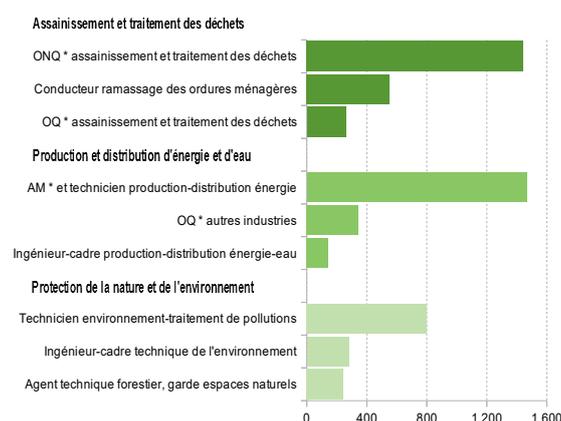
Sur les 5 500 emplois verts régionaux, 41 % concernent l'assainissement et le traitement des déchets, où travaillent principalement des ouvriers, agents de déchetterie ou de station d'épuration ou éboueurs (*figure 1*). Viennent ensuite les emplois de la production et distribution d'énergie (35 %). Ces emplois sont tenus en majorité par des adjoints de district EDF, des contremaîtres ou des agents techniques d'exploitation EDF et des agents d'exploitation du service des eaux. Enfin, 24 % des emplois verts relèvent de la protection de la nature et de l'environnement, qui emploie surtout des techniciens en traitement des eaux usées ou en traitement des déchets et des chefs d'équipe en déchetterie.

Vaste territoire recouvert à 90 % par l'agriculture et la forêt, la Bourgogne-Franche-Comté est particulièrement bien positionnée dans la protection de la nature et de l'environnement. Elle se place également dans les premières régions de France métropolitaine pour les métiers de

l'assainissement et le traitement des déchets. Très active dans la production d'électricité hydraulique, la Bourgogne-Franche-Comté se situe pourtant à l'avant-dernière place des régions pour la production d'énergie, conséquence de l'absence de centrales nucléaires.

1 Les métiers verts en Bourgogne-Franche-Comté

Nombre d'emplois



* OQ : ouvrier qualifié, ONQ : ouvrier non qualifié, AM : agent de maîtrise

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2014 à 2018

Stabilité de la part des emplois verts dans l'emploi régional

La part des emplois verts en Bourgogne-Franche-Comté reste stable entre 2011 et 2016, comme en métropole. Toutefois, le nombre d'emplois verts régionaux diminue de 2,3 %, suivant la tendance globale de l'emploi régional. Ainsi, le nombre d'emplois verts recule de 4 % dans l'assainissement et traitement des déchets. En effet, les regroupements de communes en EPCI ont permis de mutualiser leurs compétences et de gagner en productivité : dans la gestion des déchets, en modifiant les tournées de ramassage des ordures ménagères, le nombre de conducteurs de bennes a été réduit. De plus, les emplois verts régressent de 8 % dans la

protection de la nature et de l'environnement, baisse liée principalement à celle de l'emploi public dans ce domaine.

Les métiers verdissants : 15,3 % de l'emploi total

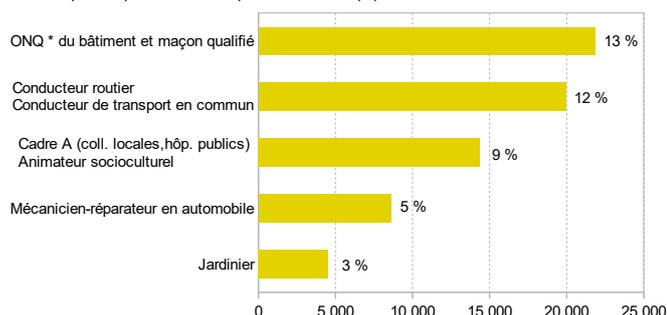
Les 76 métiers verdissants rassemblent ceux, dont la finalité n'est pas environnementale, mais dont le contenu évolue pour intégrer les enjeux environnementaux dans le geste métier, comme les réglementations ou les matériaux dans le bâtiment (*encadré*).

En France métropolitaine, 15,9 % des emplois sont verdissants. Les taux régionaux sont compris entre 15 et 17 % des emplois. Les 164 300 emplois verdissants en Bourgogne-Franche-Comté représentent 15,3 % des actifs occupés. Ils sont concentrés dans les secteurs suivants : construction, transports, administration et industrie.

Ainsi les professionnels du bâtiment, tous corps de métiers confondus, qu'ils soient qualifiés ou non, sont formés à appliquer la réglementation thermique 2012 (RT 2012), en vue de baisser la consommation d'énergie des nouvelles habitations, et à utiliser des matériaux aux qualités isolantes dans les constructions de types BBC (Bâtiment Basse Consommation) (*figure 2*). Dans les transports, les conducteurs de camions et de transports en commun sont formés à l'éco-conduite qui contribue ainsi à réduire l'empreinte carbone. Dans l'industrie, notamment automobile, les ingénieurs et cadres d'étude planchent sur le développement en mécanique, en électricité et électronique et sur de nouveaux matériaux, pour produire non seulement des véhicules moins polluants, selon la norme européenne d'émission, mais aussi d'user de matériaux plus protecteurs de l'environnement.

2 Les principaux métiers verdissants de la région

Nombre d'emplois et part dans les emplois verdissants (%)



* ONQ : ouvrier non qualifié

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2014 à 2018

Part des emplois verdissants également stable

La part des emplois verdissants dans l'emploi total reste stable, aussi bien en France qu'en région. Cependant, le nombre d'emplois verdissants progresse de 0,7 % en métropole grâce au tertiaire et, dans une moindre mesure, à l'industrie. En revanche, leur nombre baisse de 3,3 % en Bourgogne-Franche-Comté, essentiellement dans le bâtiment (- 6 000 emplois). En effet, ce secteur connaît un déficit de constructions durant la période 2011-2016, l'embellie n'apparaissant qu'en 2016, un an après la France métropolitaine. Les ouvriers non qualifiés en ont le plus souffert. Mais sur la même période, cet effet très négatif est contrebalancé par une hausse de l'emploi verdissant dans l'administration, soit un millier d'emplois parmi les cadres A des collectivités territoriales et les animateurs socio-culturels chargés, entre autres, de l'animation sur le développement durable.

3 Les emplois verts et verdissants de la région

Nombre d'emplois verts et verdissants par département

Département	emplois verts	emplois verdissants	emploi total
Côte-d'Or	1 210	35 540	227 430
Doubs	890	31 760	211 830
Jura	720	14 970	96 520
Nièvre	450	11 230	75 300
Haute-Saône	330	12 030	77 510
Saône-et-Loire	1 200	32 260	211 170
Yonne	540	18 170	122 540
Territoire de Belfort	190	8 320	53 090
Bourgogne-Franche-Comté	5 530	164 280	1 075 390

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2014 à 2018

Côte-d'Or et Saône-et-Loire concentrent 40 % des emplois de l'économie verte

Avec 22 % des emplois verts en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire et seulement 3,5 % dans le Territoire de Belfort, la structure de ces emplois reflète la structure de l'emploi global de la région. Cependant, 0,36 % des emplois du Territoire de Belfort sont qualifiés de verts. À l'opposé, la part des emplois verts dans le Jura s'élève à 0,75 % (*figure 3*).

À l'instar des emplois verts, les emplois verdissants suivent au plus près la structure de l'emploi régional. La part de ces emplois dans chaque département est relativement proche, autour de 15 %.

Méthodologie et définitions

L'économie verte doit répondre aux principes du développement durable, de l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale. Son but est de réduire la consommation des ressources et les émissions de gaz à effet de serre et de viser la sobriété énergétique et une meilleure gestion des déchets.

Dans cette publication, nous nous focalisons uniquement sur les métiers de l'économie verte, répertoriés par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (ONEMEV) à partir de la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS 2003), indépendamment de l'activité environnementale ou non de l'entreprise. Les métiers de l'économie verte regroupent ceux, dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement (*métiers verts*) ou dont la finalité n'est pas environnementale, mais dont le contenu évolue pour intégrer les problématiques environnementales dans le geste métier (*métiers verdissants*).

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Isabelle Revillier

ISSN : 2497-451X

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Brion D., Fournier A., « 170 800 emplois « verts » et « verdissants » en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté*, n°13, juillet 2016.
- Babet C., Margontier S., « Les professions de l'économie verte », *Dares résultats*, n°7, janvier 2017.
- Le marché de l'emploi de l'économie verte, *ONEMEV, Etudes et documents*, n°110, août 2014.